

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 13 Avril 2022

**PRESENTS** : PLA B – FORTUNE M – MIGNARD C – GERVASI A – CARQUET M – VARSABA B – TOULZA N – BONNET MJ – GUIRAUD V – PREVOT K

**REPRESENTES** : CHARLEUX D – VILLELLAS F

**EXCUSES** : ADRAGNA J – DOMERGUE C – LIGNERES O

**SECRETAIRE DE SEANCE** : BONNET Marie-José

### **1 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL :**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARQUET

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021, du budget principal, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent d'exploitation de 203 340,46 €.

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- 35 000 € au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) du budget 2022.
- 168 340,46 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) du budget 2022.

### **2 – APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2022 :**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les propositions de répartition des dépenses et des recettes du budget principal, pour l'exercice 2022.

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses votées au titre du présent budget : 910 623,00 €.
- Recettes votées au titre du présent budget : 875 623,00 €.
- Résultat de fonctionnement 2021 reporté : 35 000,00 €.

INVESTISSEMENT :

- Dépenses votées au titre du présent budget : 603 872,19 €.

- Recettes votées au titre du présent budget : 503 356,46 €.
- Résultats d'investissement 2021 reporté : 100 515,73 €.

Le Conseil Municipal accepte ces propositions à l'unanimité.

### **3 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de créer deux emplois supplémentaires afin de pouvoir nommer deux agents (1 agent venant de réussir un concours et un nouvel agent).

Afin de prévoir leurs nominations, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs et de créer les emplois suivants :

- 1 Adjoint Technique.
- 1 ATSEM.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions.

La séance est levée, il est 20 H 00.